

Strasbourg, le 28 mai 2021

## **Début des opérations de fauchage**

**La Collectivité européenne d'Alsace a débuté sa campagne annuelle de fauchage raisonné sur les routes départementales, les autoroutes et le long des itinéraires cyclables, afin de garantir aux usagers de bonnes conditions de sécurité et de visibilité tout en respectant l'environnement.**

**La CeA entretient environ 6 410 km de routes, dont une grande partie en milieu rural. Ces routes sont le plus souvent bordées d'accotements, de fossés et de talus enherbés, qui constituent autant de refuges pour la faune et la flore.**

### **Les enjeux du fauchage**

- Garantir la sécurité des usagers : le fauchage est avant tout réalisé pour assurer la sécurité des usagers. En effet, une végétation trop haute (au-delà de 50 cm) peut constituer un facteur d'accident : mauvaise visibilité dans les virages et dans les carrefours, signalisation mal perçue, impossibilité pour un piéton de marcher sur l'accotement. Pour autant, il n'est pas nécessaire de faucher de manière répétée, la totalité des espaces en bord de route pour assurer la sécurité, comme il n'est pas utile de « raser » la végétation pour améliorer la visibilité.
- Insérer et valoriser les routes dans le paysage avec un entretien régulier des dépendances routières
- Préserver la faune et la flore locale : Les bords de routes constituent de véritables refuges écologiques, permettant aux espèces animales présentes de se déplacer, s'abriter, se nourrir et se reproduire. Ils hébergent également de nombreuses espèces végétales, parfois rares, qui peuvent se développer et se reproduire à condition qu'elles aient notamment le temps de fleurir et de disséminer leurs graines.

### **Les différents niveaux de fauchage**

- Le fauchage « normal » le long des routes et autoroutes à profil courant ou avec des accotements revêtus et des itinéraires cyclables ;
- Le fauchage « tardif » le long des routes traversant des zones avec des enjeux faune et flore reconnues

### **Les moyens humains et le calendrier**

Avec un kilométrage de routes départementales important, la CeA se doit d'optimiser son organisation, tout en assurant le meilleur entretien. Le fauchage se déroule ainsi

en 3 phases : fauche de la première largeur des accotements à deux reprises et fauche de l'emprise routière.

Phase 1 et 2 (de mai à fin juin) : fauche à 2 reprises des accotements sur une largeur de l'ordre de 1,30m et dégagement de visibilité dans les carrefours et les virages ainsi qu'à l'entrée des agglomérations. Le fauchage est programmé en fonction des zones géographiques, de la vitesse de croissance de la végétation et de l'importance des routes.

Phase 3 (d'août à décembre) : fauche de la totalité des emprises routières. Pour certains axes le débroussaillage des talus, la coupe des haies et le nettoyage des lisières ne sont programmés que tous les 2 ans.

Ces opérations sont réalisées par les centres d'entretien et intervention CeA, mobilisant 100 agents des routes.

**La plus grande prudence est recommandée sur les itinéraires lors des périodes de fauchage. Il convient de rester particulièrement vigilant lors du dépassement et du croisement des engins de fauchage qui empiètent sur les voies de circulation, pour votre sécurité et celle de nos agents.**

*Les informations sur les conditions de circulation sur les routes départementales sont disponibles sur le site Inforoute Alsace : [www.inforoute.alsace.eu](http://www.inforoute.alsace.eu) ou par téléphone au 03 88 76 67 68.*

**Contact presse :**

Sylvie MERTZ  
Attachée de presse  
Collectivité européenne d'Alsace  
[sylvie.mertz@alsace.eu](mailto:sylvie.mertz@alsace.eu)